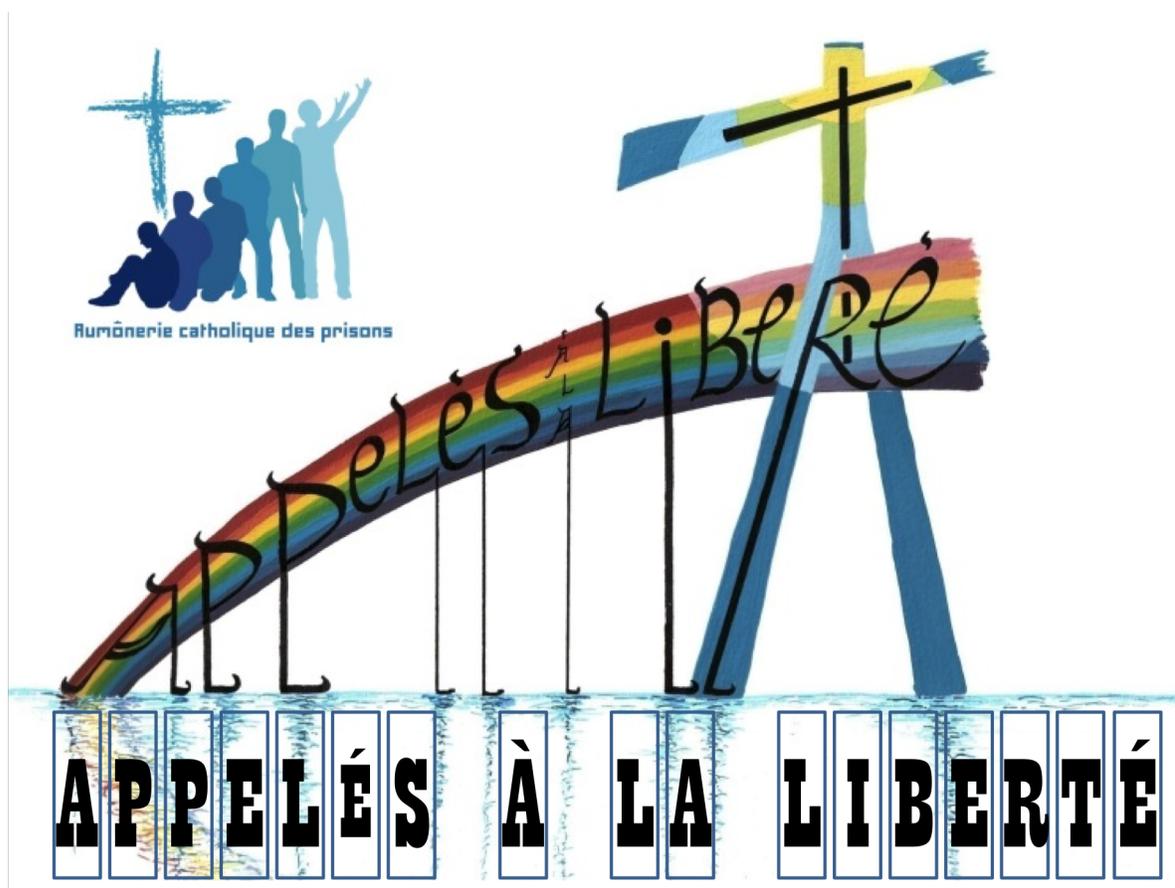


« Appelés à la liberté »



Appelé à vivre en homme libre, lève-toi, regarde en avant
Ne crains pas, c'est l'amour qui délivre
Aujourd'hui, l'espérance t'attend, l'espérance t'attend !
(Congrès de Lourdes Octobre 2012)

Congrès 2012

Le congrès de l'aumônerie catholique des prisons a eu lieu à Lourdes du 19 au 21 octobre 2012. Sous le titre « Appelés à la Liberté », le congrès a réfléchi aux conditions dans lesquelles l'aumônerie des prisons peut être acteur de la préparation à la réinsertion, sujet d'actualité brûlante.

Déclaration finale

Selon les termes du code de procédure pénale, l'aumônerie catholique des prisons, au cœur de son activité d' « assistance spirituelle », participe à la

préparation à la réinsertion. Compte tenu de sa présence à l'intérieur des établissements et de son mandat qui lui vient de l'extérieur, elle est particulièrement bien située devant l'exigence de réinsertion des personnes détenues. Elle peut assurer les liens qui favorisent le retour à la liberté des personnes détenues dans de bonnes conditions.

Ces liens reposent sur un dialogue de qualité avec les différents partenaires :

- Les personnels pénitentiaires pour leur permettre de prendre la mesure de l'enjeu des rencontres individuelles et collectives que leur travail doit faciliter.
- Les agents du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, en exerçant auprès d'eux une veille attentive et un rôle d'alerte pour les personnes détenues les plus fragiles et les plus oubliées.
- Les associations qui travaillent à l'accueil des personnes libérées.
- Les communautés chrétiennes pour qu'elles se fassent accueillantes et offrent des lieux de rencontre.
- Les responsables politiques et administratifs pour qu'ils assurent un bon fonctionnement des conseils d'évaluation des établissements.

Ce dialogue initié par l'aumônerie doit instaurer un échange entre « l'extérieur » et « l'intérieur » afin de casser les images et les demandes sécuritaires qui envahissent l'opinion publique. C'est ce changement de regard qui permet la réinsertion, seul moyen de lutter contre la récidive.

Cette lutte contre la récidive passe par les conditions d'incarcération qui sont souvent la source d'une victimisation des détenus. Ce sentiment d'être victime empêche la compréhension du sens de la peine. C'est le cœur de la mission de l'aumônerie que de contribuer à cette recherche et à proposer la possibilité du pardon. L'obsession sécuritaire est un obstacle majeur à un chemin d'humanité et de responsabilité qui puisse ouvrir au pardon.

L'aumônerie catholique expérimente des attitudes pastorales qui peuvent être enrichissantes pour l'Eglise toute entière. Aussi, elle est prête à accueillir en stage des personnes appelées à assurer une mission dans l'Eglise, et continuera à inviter des membres des communautés chrétiennes. En ce sens, l'aumônerie des prisons participe avec conviction à Diaconia 2013 (l'engagement de l'Eglise au service du frère).

18 propositions ont été adoptées au cours du congrès 9 d'entre elles ont été retenues comme prioritaires

1. Le groupe d'aumônerie : un atout pour la réinsertion

- Que toutes les équipes d'aumônerie mettent en place des groupes d'aumônerie dans chaque établissement.
- Que l'administration pénitentiaire donne les moyens de temps et de lieux pour que ces rencontres des groupes d'aumônerie puissent se tenir régulièrement.

2. La rencontre individuelle : ouverture d'un possible. • Pour faire comprendre l'enjeu de la rencontre individuelle et les conditions pratiques de sa mise en œuvre, instaurer un dialogue avec les personnels. • Dans l'entretien individuel les aumôniers doivent pouvoir informer les personnes détenues sur ce qu'offrent localement les paroisses et les mouvements d'Eglise à la sortie

3. Les invités du dimanche : échange avec l'extérieur. • Favoriser et renforcer les échanges entre les communautés de l'extérieur et de l'intérieur pour sortir d'une opinion publique sécuritaire. • Rédiger un document de référence à l'échelle nationale qui permette d'en fixer le cadre, favoriser la qualité de présence et éviter les dérapages. 4. Les partenaires : relais de compétences • Faire reconnaître et accepter notre responsabilité de veilleur auprès des différents partenaires intervenant dans la prison. • Contribuer à l'existence de réseaux locaux d'acteurs pour une action concertée en faveur des personnes détenues en prison ou à leur sortie.

5. Le souci des victimes et l'étroit sentier du pardon • Sortir de la victimisation pour que l'auteur devienne capable d'assumer sa responsabilité vis-à-vis de sa victime • Rappeler à tous les intervenants l'exigence d'accompagner la personne détenue dans la recherche du sens de sa peine, sans lequel il n'y a pas de chemin de pardon possible.

6. Des lieux d'Eglise ouverts aux marges : une utopie ... des possibles ... des expériences ? • Interpeller autorités religieuses, communautés, mouvements et services existants pour que soient accueillis et écoutés tous ceux qui sont aux marges dont les sortants de prison. • Intervenir dans les lieux de formation pour faire changer le regard des jeunes sur les personnes détenues ou en cours de réinsertion

7. Vivre ensemble la Bonne Nouvelle : attitudes pastorales. • Proposer un stage pastoral en prison aux personnes appelées à une responsabilité en Eglise. • Il y a urgence à partager nos expériences et nos attitudes pastorales avec les communautés pour nous enrichir mutuellement.

8. L'accueil de l'étranger : • Mettre à disposition des aumôniers une boîte à outils au service de l'accompagnement des étrangers (droit des étrangers, interprète,) • Se donner les moyens d'accueillir la culture des étrangers dans nos propositions pastorales.

9. Le rôle prophétique de l'Eglise en prison. • Diaconia 2013 : un lieu pour révéler la vie en détention sous toutes ses formes • Diaconia 2013 : un temps à ne pas louper pour permettre à l'Eglise d'être prophétique dans la société